

SALLE OMNISPORT DU CEBRON
CONTRAT D'OCCUPATION d'OCTOBRE A MAI – entraînements sportifs

Je soussigné (e)

Agissant en qualité de

Adresse

tél

sollicite auprès de la Communauté de Communes Airvaudais - Val du Thouet LA GRANDE SALLE du CEBRON

A compter du 1^{er} octobre 20

Au 31 mai 20

Et pendant les mois de juin et septembre selon
la disponibilité de la salle.

Objet association sportive : **entraînements sportifs uniquement**

Nombre de participants :

Rappel : La capacité d'accueil maximale de la salle est de 270 personnes.

L'organisateur

- reconnaît avoir reçu un exemplaire du règlement intérieur d'utilisation de la grande salle du CEBRON, objet du présent contrat de location
- reconnaît avoir pris connaissance des conditions de location, d'occupation des lieux,
- reconnaît avoir souscrit une assurance couvrant tous les dommages matériels et immatériels (y compris dégradations, détériorations, vols) pouvant résulter des activités exercées dans l'établissement au cours de l'utilisation des locaux mis à disposition.
- s'engage à :
 - Respecter les termes du règlement intérieur
 - Respecter les consignes de sécurité
 - Respecter les consignes de remise en état des lieux (ménage, utilisation des produits d'entretien)
 - verser un acompte de 30 % à la date de signature du présent document
 - déposer un chèque caution de € à la date de signature du présent document.
 - Payer le solde du montant de la location à la remise des clés.

Planning de réservation d'octobre à mai : entraînement

	Horaires
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
vendredi	
samedi	
dimanche	

Fait à, le

Le Président ou
son représentant dument autorisé
.....

L'organisateur,
.....